

Circulation à deux vitesses au bord du lac

GRANDSON ■ Le Conseil communal a longuement débattu, mardi dernier, avant de valider le projet de construction d'une centaine de places de parc le long de la ligne CFF.

La Municipalité de Grandson a proposé au Conseil communal de parer à l'un des problèmes récurrents du bourg: le manque de places de stationnement. Lors de manifestations à forte affluence en ville, la salle des Quais, les possibilités de parcage s'avèrent insuffisantes, ce que le préavis sollicitant un créneau de 395 000 francs pour construire une soixantaine de places de parc – pour les deux roues – sur le secteur de Bellerive, qui n'en compte actuellement que 28. Un projet qui a fait l'objet d'un débat au sein de l'organe délibératif jeudi dernier, mais qui a finalement été accepté à 23 «oui», contre «non» et sept abstentions. «J'ai des doutes sur l'accessibilité de cette zone, car le passage sous la voie ferrée est dangereux au niveau

de la visibilité et si on ajoute du trafic, cela va immanquablement augmenter le danger», estime le conseiller communal Hervé Cornaz, qui a d'ailleurs proposé une alternative: créer un parking souterrain sur la petite place sous le château. «On m'a dit qu'on ne pouvait pas car c'est un site protégé. Il semblerait que la protection de ce patrimoine serait plus importante que celle de la population...»

Pourtant, la sécurité des passants a été prise en compte à Bellerive car deux bornes rétractables devraient être installées après les places de parc projetées, afin de faire respecter le panneau d'interdiction de circulation sur un chemin privé. Mais le véritable problème se situe en amont de ces installations. «La Municipalité a,



L'intersection entre la route descendant derrière le Château et le bord du lac est jugée dangereuse par certains conseillers communaux. Ils redoutent une hausse du trafic et donc un risque avec la création de nouvelles places de parc.

d'une part, la volonté d'améliorer la sécurité des piétons et d'encourager la mobilité douce avec des bornes. D'autre part, en créant 60 places de parc, qui vont inévitablement engendrer une hausse du trafic motorisé, elle va péjorer la sécurité des promeneurs. N'est-ce pas contradictoire?, a

relevé la conseillère communale Judith Bardet, qui n'est pas convaincue de la nécessité de ces places de parc puisque aucune statistique n'a été réalisée. «Je défie quiconque de me dire que les gens iront se parquer à Bellerive pour aller à la Salle des Quais», conclut Hervé Cornaz. C. Mo

GRANDSON ■ Assemblée générale de la Société des artisans et commerçants Un nouveau comité pour fédérer les régionaux

Le Marché de Noël 2018, un thème qui n'est pas vraiment de saison, est pourtant au cœur des discussions de la Société des artisans et commerçants de Grandson et des Tuileries (SAC). Si le comité a décidé de s'y prendre tôt, c'est pour éviter de se retrouver dans la situation de l'année dernière. «Le président et la caissière ont quitté le comité coup sur coup, en automne dernier, confie le nouveau président Alain Perusset. Il a dû rallier les forces restantes pour reprendre au pied levé le Marché de Noël.» Si l'équipe a réussi à maintenir la fête, elle a perdu quelques plumes dans l'édition 2017 à cause du mauvais temps. «Je n'avais plus de plaisir car on me reprochait des choses alors qu'il n'y avait presque personne qui venait aux séances», explique l'ancien responsable Steve Beati, qui a exercé ses fonctions durant six ans. Le nouveau comité, élu par les membres de la SAC présents à l'assemblée générale du 17 avril dernier, a décidé d'organiser d'autres événements. Il s'occupera ainsi de la



Le délégué municipal Dominique Willer (à g.) à côté du nouveau comité: Nicole Devals, Ariane Pantet des Bois, Alain Perusset (président), Sonia Alberino, Jean-Luc Ronchi et Pierre Châtelain (absent sur la photo: Christophe Ackermann). Carole Alkabes

fête du 1^{er} Août. Une chance de renflouer les caisses, puisque l'entier des bénéfices sont attribués aux organisateurs. Un apéro pour commerçants locaux est fixé au 9 septembre. «Cela nous permettra d'étoffer nos rangs, poursuit Alain Perusset. Car on a 295 raisons sociales inscrites sur la Commune; environ 30 sont membres de la SAC et 18 paient les cotisations.» C. Mo ■

Rebaptiser la société

«On a pensé à changer de nom, parce que SAC, ben ça fait un peu sac, notait Alain Perusset. On propose de la rebaptiser en Artisans et commerçants de Grandson et des Tuileries (ACGT). «Ça fait un peu CGT», sourit François Payot, syndic de Grandson. C. Mo ■

En bref

YVERDON-LES-BAINS Cyberattaque à Epsitec

Epsitec S.A., l'éditeur des logiciels de gestion Crésus basé à Yverdon-les-Bains, vient d'être confrontée à son premier vol de données en 40 ans. L'attaque a permis à des cybercriminels, d'origine encore inconnue, de s'emparer de données contenant l'adresse postale, le mail et le numéro de téléphone de 35 000 clients.

A la suite de ce vol, les cybercriminels ont envoyé des mails contenant un document infecté par la variante du maliciel «Retefe», que seule une vingtaine des 59 antivirus testés ne détecte à ce jour. Une fois la machine infectée, le navigateur de la victime devient manipulable par les criminels. Lorsque l'utilisateur se connecte à son site d'e-banking, c'est une page sous le contrôle des criminels qui s'ouvre. Cela permet aux malfaiteurs d'obtenir tous les accès de sécurité et de prélever ainsi de l'argent directement sur le compte de la victime.

La Confédération rappelle qu'en présence de mails suspects, la prudence est de mise. (C. Mo)